



FTV va offrir un bâtiment de 20 millions d'Euros à la ville de Nice et interdit à ses journalistes d'en parler.

Un contrat de 20 millions d'euros entre la 5ème ville de France et FTV pour implanter le nouveau siège de France 3 Côte d'Azur à Nice, une enquête de la Chambre Régionale des Comptes sur ce marché, un rapport d'experts qui souligne l'opacité de la communication de l'entreprise audiovisuelle sur ce projet vis-à-vis de ses instances représentatives, une grève massive des salariés suivi à 90% par la rédaction pour contester le gaspillage d'argent public...

Autant d'éléments susceptibles d'intéresser le public, et surtout le contribuable !

C'est donc au nom de la transparence envers les téléspectateurs et les internautes qu'il a été demandé au rédacteur en chef de France3 Côte d'Azur et au directeur régional de France 3 PACA de tourner un reportage ou d'écrire un article sur le sujet. La réponse, elle, a été claire : "non, ce n'est pas une priorité (...) les gens ont d'autres préoccupations(...)".

L'AFP, le Canard enchaîné et plusieurs médias locaux eux, ont pourtant estimé que cette actualité méritait d'être relayée puisqu'ils l'ont tous traitée.

Aujourd'hui, FranceTélévisions, propriétaire des murs et du terrain des locaux actuels à Antibes, s'appête donc à construire à Nice, en période de pénurie de matériaux et d'inflation des coûts de la construction, un bâtiment de plusieurs millions d'euros qu'elle s'engage ensuite, par le choix d'un "bail emphytéotique", à rétrocéder à la ville de Nice. Une Direction qui refuse d'évaluer le montant d'une rénovation des locaux actuels, se bornant à invoquer le risque d'inondation, alors que le quartier concerné va être sécurisé par la métropole Antiboise.

Aujourd'hui, le projet à marche forcée interpelle même des élus (sénateur, députés, maires) des communes voisines qui ont écrit ou fait voter des résolutions : certains dénoncent cette "gabegie financière", d'autres demandent dans le souci d'une couverture géographique équitable, le maintien à Antibes, situation plus centrale par rapport à la zone de diffusion.

Mais la rédaction de France3 Côte d'Azur n'a pas le droit d'en parler !

La direction cultive l'opacité, envers ses téléspectateurs.

Une interdiction en forme de censure, encore plus inacceptable dans une entreprise censée porter haut les valeurs du service public.

Antibes, le 28 octobre 2022